

LANGUES : ÉPREUVES ORALES DU BACCALAURÉAT (BO du 24 nov. 2011)

	Série	Quand	Durée	Niveau attendu	Modalités	Supports	Evaluation
COMPRÉHENSION	LV1 LV2	Épreuve 1. organisée par les enseignants 2. annoncée aux élèves 3. se déroulant pendant le temps scolaire (2 ^{ème} trimestre de l'année de Terminale)	3 écoutes séparées chacune d'une minute + 10 minutes (sans inclure le temps d'écoute) pour écrire le compte rendu	LV1 => B2 LV2 => B1	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu écrit en français sans exigence d'exhaustivité Possibilité de prise de notes 	<ul style="list-style-type: none"> Audio ou vidéo (1'30) 1 ou 2 documents enregistrés de nature différente liés aux notions du programme mais non étudiés en classe dont le titre est communiqué aux candidats monologues, dialogues, discours, discussions extraits d'émissions de radio, de documentaires, de films, de journaux télévisés <ul style="list-style-type: none"> - pas d'enregistrements issus de manuels - pas de documents conçus pour être lus - enregistrements n'excédant pas 1'30 pour l'ensemble des documents 	<ul style="list-style-type: none"> Pour chaque candidat, le professeur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen À l'issue de cette évaluation, le professeur formule une <u>proposition de note</u> et une appréciation Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat
	ES						
	STI2D						
	STA2D						
	STG ¹						
	ST2S						
	STL						
EXPRESSION	LV1 LV2	Épreuve 1. organisée par les enseignants 2. annoncée aux élèves 3. se déroulant au dernier trimestre de l'année de Terminale	Temps de préparation : 10 minutes Durée de l'épreuve : 10 minutes <ul style="list-style-type: none"> prise de parole en continu : 5' interaction : 5' 	LV1 => B2 LV2 => B1	<ul style="list-style-type: none"> <u>Tirage au sort par le candidat</u> de l'une des notions du programme étudiées dans l'année Présentation de la notion tirée au sort par le candidat Conversation conduite par le professeur sur l'exposé du candidat 	Une des notions du programme étudiées dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> Pour chaque candidat, le professeur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen À l'issue de cette évaluation, le professeur formule une <u>proposition de note</u> et une appréciation Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat
	ES						
	STI2D						
	STA2D						
	STG ¹						
	ST2S						
	STL						

¹ La série STG deviendra STMG à partir de la rentrée 2012 mais les candidats au baccalauréat 2013 seront inscrits encore en STG

	Série	ORAL	Quand	Durée	Niveau attendu	Modalités	Supports	Evaluation
E X P R E S S I O N	L LV1 et LV2	Epreuve de <u>langues vivantes obligatoires</u> [LVO]	ORAL TERMINAL	Temps de préparation : 10'	LV1 => B2	<ul style="list-style-type: none"> Choix par l'examineur de l'une des notions présentées par le candidat Présentation de cette notion par le candidat Conversation conduite par l'examineur, prenant appui sur l'exposé du candidat 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des notions du programme étudiées par le candidat pendant l'année Les documents qui les ont illustrées 	L'examineur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation de cette épreuve Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen
				Durée de l'épreuve : 20' <ul style="list-style-type: none"> prise de parole en continu : 10' interaction : 10' 	LV2 => B1			
R E S P O N S A B I L I T É	L LV1 ou LV2	Epreuve de langue choisie comme enseignement de spécialité (<u>langue vivante approfondie</u>) [LVA]	ORAL TERMINAL A la suite de l'épreuve de LVO	LVO + LVA Temps de préparation : 10'	LV1 => C1	<ul style="list-style-type: none"> Choix par l'examineur de l'une des notions Présentation du dossier et justification des choix par le candidat Conversation conduite par l'examineur, prenant appui sur l'exposé du candidat. 	<ul style="list-style-type: none"> 2 notions étudiées pendant l'année choisies par le candidat et pour lesquelles il aura constitué un dossier comportant : <ul style="list-style-type: none"> 2 documents étudiés en classe 1 document de son choix illustrant ou complétant cette notion 	L'examineur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation de l'épreuve LVA Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen
				Durée de l'épreuve : 30' <ul style="list-style-type: none"> présentation : 10' interaction : 20' 	LV2 => B2			
S I M P L I C I T É	L LELE	Épreuve orale obligatoire de littérature étrangère en langue étrangère [LELE]	ORAL TERMINAL à la suite de l'épreuve de LVO ou de LVA	Temps de préparation : 10' (qui s'ajoutent aux 10 minutes de temps de préparation de l'oral auquel il est accolé, LVO ou LVA) Durée de l'épreuve : 10' <ul style="list-style-type: none"> présentation du dossier : 5' interaction : 5' 	Perception : <ul style="list-style-type: none"> des enjeux des textes présentés des spécificités de la littérature en langue étrangère étudiée Expression claire dans une gamme de langue suffisamment étendue pour pouvoir : <ul style="list-style-type: none"> décrire exprimer un point de vue développer une argumentation 	<ul style="list-style-type: none"> Choix par l'examineur de l'une de ces thématiques Présentation par le candidat du dossier portant sur la thématique choisie par l'examineur et justification du choix des documents. Conversation conduite par l'examineur, prenant appui sur l'exposé du candidat. 	<ul style="list-style-type: none"> 2 thématiques du programme de LELE choisies par le candidat Dossier constitué pour chacune d'elles composé de : <ul style="list-style-type: none"> 3 textes extraits d'une ou plusieurs œuvres étudiées (roman, théâtre, poésie) tout document pertinent pour analyser la réception de la ou des œuvre(s) (extrait de critique, adaptation, illustration iconographique, etc.) 	(coefficient 1) La note est distincte de celles des autres épreuves de langues de la série L'examineur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation de cette épreuve Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen



PAS D'ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION DE L'ORAL POUR LA SÉRIE L

LANGUES : ÉPREUVES ORALES DU BACCALAURÉAT LV3 (BO du 24 nov. 2011)

Série	Quand	Durée	Niveau attendu	Modalités	Supports	Evaluation
LV3 L Spécialité	ORAL TERMINAL	Temps de préparation : 10' Durée de l'épreuve : 20' ▪ présentation : 10' ▪ interaction : 10'	A2	<ul style="list-style-type: none"> Choix par l'examineur de l'une des notions présentées par le candidat Présentation de cette notion par le candidat Conversation conduite par l'examineur, prenant appui sur l'exposé du candidat 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des notions du programme étudiées par le candidat pendant l'année Documents qui les ont illustrées 	L'examineur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation de cette épreuve. Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen.
Épreuve facultative L ES S STG	ORAL TERMINAL	Temps de préparation : 10' Durée de l'épreuve : 20' ▪ présentation : 10' ▪ interaction : 10'	A2	<ul style="list-style-type: none"> Choix par l'examineur de l'une des notions présentées par le candidat Présentation de cette notion par le candidat Conversation conduite par l'examineur, prenant appui sur l'exposé du candidat 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des notions du programme étudiées par le candidat pendant l'année Documents qui les ont illustrées 	L'examineur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation de cette épreuve. Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen.

LANGUES : ÉPREUVES ORALES DE CONTRÔLE DU BACCALAURÉAT (BO du 1^{er} mars 2012)

Série	Quand	Durée	Niveau attendu	Modalités	Supports	Evaluation
Toutes séries (Hors TMD, STAV et hôtellerie)	Deuxième groupe d'épreuves	Temps de préparation : 10' Durée de l'épreuve : 20' ▪ présentation : 10' ▪ interaction : 10'	LV1=> B2 LVA-LV1 => C1 LVA-LV2 => B2 LV2=> B1	<ol style="list-style-type: none"> Présentation par le candidat de la liste des notions étudiées en classe Par rapport à cette liste, proposition faite par l'examineur de 2 documents qui ne se rapportent pas à la même notion Choix par le candidat de l'un des documents <i>(Préparation de ce document - 10 minutes)</i> Prise de parole libre de la part du candidat. En aucun cas le document ne donnera lieu à un commentaire formel Conversation conduite par l'examineur, prenant appui sur l'exposé du candidat 	<ul style="list-style-type: none"> 1 document inconnu du candidat se rapportant à l'une des notions du programme Nature du document : (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.) <p><i>« Dans la mesure du possible, on privilégiera une organisation de l'épreuve « sur écran » qui permet une meilleure présentation aux candidats des documents, en particulier iconographiques. Si l'épreuve prend appui sur un document imprimé, l'examineur veille à ce que le candidat restitue le document en fin d'épreuve. »</i></p>	L'examineur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation de cette épreuve (correspondant à la langue concernée, LV1 ou LV2.) publiée en annexe du B.O n° 9 du 1 ^{er} mars 2012 Cette épreuve se substitue à l'épreuve écrite du premier tour d'épreuves et se voit attribuer le même coefficient

Précisions concernant l'ensemble des épreuves orales

ATTITUDES ATTENDUES DE LA PART DE L'EXAMINATEUR

Toutes les épreuves doivent être conduites dans un **esprit positif**, en mettant le candidat en **situation de confiance et en évitant de le déstabiliser**.

Pour chaque épreuve, l'examineur établit son évaluation à partir de celle des fiches d'évaluation présentées en annexe qui correspond à la langue (LV1, LV2, LV3), à la nature et au statut de l'épreuve (épreuve orale obligatoire, enseignement de spécialité, enseignement obligatoire de littérature étrangère en langue étrangère, enseignement facultatif).

Pendant la phase de prise de parole en continu, l'examineur doit laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite dire, même si sa présentation comporte quelques hésitations, voire de brefs silences.

Dans les épreuves où les candidats apportent des documents, ils fournissent deux exemplaires des documents qui ne sont pas pris dans un manuel scolaire. Si les candidats ne présentent aucun document, l'examineur le mentionne au procès-verbal et propose aux candidats plusieurs documents entre lesquels il leur demande de choisir

CAPACITÉS ATTENDUES DE LA PART DU CANDIDAT :

Il est attendu du candidat qu'il s'exprime clairement dans une gamme de langue suffisamment étendue pour pouvoir décrire, donner brièvement des justifications ou des explications et développer une argumentation. On valorisera la capacité à varier la formulation.

Le candidat devra pouvoir communiquer avec une aisance raisonnable dans une langue simple. Il devra s'exprimer dans une langue grammaticalement acceptable en fonction du niveau d'exigence de l'épreuve et avoir acquis une prononciation claire et une intonation pertinente.